

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 23

Présents : GOGNY Christian, ANDRE Sylvaine, DAJOUX Philippe, FAY Hervé, KANAREK Déborah, MIGUET Lionel, MIGUET Vincent, NICOUD Clémence, PETIT BARAT Magalie

Absent excusé MAGNIEZ Thierry

Secrétaire : KANAREK Déborah

### Ordre du jour :

- 1- Tarifs 2023
- 2- Nouvelle mairie : négociation et contentieux
- 3- Plan communal de Sauvegarde
- 4- Aménagement du Cimeteret
- 5- Déclassement des chemins
- 6- Questions diverses

### Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2022

#### I – Tarifs 2023

##### **Délibération D2023-01**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les tarifs 2023 comme suit :

Déneigement (circonstance exceptionnelle) hiver 2022/2023	<b>50.00 €</b>
Coupe affouagère	<b>50.00 €</b>
Concession cimetière pleine terre/m <sup>2</sup> /30 ans	<b>40.00 €</b>
Concession columbarium/30 ans	<b>700.00 €</b>
Taxe forfaitaire de pâturage La Rapière	<b>42.00 €</b>

La taxe pâturage des bovins et caprins basée sur le temps de pâture et le nombre de bête n'est pas reconduite. Les parcelles communales ayant été incluses dans les baux des agriculteurs concernés.

#### II – Nouvelle mairie

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancée des travaux qui devraient se terminer au printemps. Avec les dispositions Macron sur l'inflation des matériaux, les titulaires de marché ont la possibilité de sortir des prix engagés par avenants. Trois entreprises nous ont déjà informés de leur intention d'appliquer une hausse.

#### III – Plan Communal de Sauvegarde

La mise à jour du PCS pilotée par Hervé FAY a été présentée aux élus communaux lors d'une réunion antérieure. A cette occasion, il a distribué des fiches à compléter par hameaux pour recenser la population « fragile » et le matériel qui peut être mis à disposition de la mairie. Il rappelle l'importance de rendre au plus vite ces documents pour valider un PCS qui sera présenté publiquement courant du deuxième semestre 2023.

#### IV – Aménagement du Cimeteret

L'aire de piquenique du Cimeteret, en face de la Chapelle, n'est plus entretenue par le Département, propriétaire du foncier. Monsieur le Maire propose de racheter cette parcelle, ainsi que celle attenante de M. PETIT LEVET, de remplacer le mobilier pourri et cassé, pour recréer un espace agréable en bordure de la forêt. Approbation à l'unanimité.

#### V – Déclassement des chemins

Monsieur le Maire rappelle l'importance de traiter rapidement ce dossier.

#### VI – Questions diverses

- Adressage communal. Pour clore ce dossier et demander le versement du solde de la subvention, Sylvaine ANDRE a rencontré l'entreprise PIC BOIS pour un projet de conception d'un panneau représentant la commune avec toutes ses voies qui serait posé près de la nouvelle mairie. Ce projet recueille l'approbation des élus.
- Monsieur CHELEPINE souhaitant vendre sa propriété, se pose le problème d'un mur, délimitant son terrain, construit en partie sur une parcelle communale. Vincent MIGUET présente le plan cadastral aux élus et sollicite leur avis sur une possible régularisation.
- Clémence NICOUD informe que la cotisation au PNR augmentera de 0.50 € par habitant. Très engagée dans la protection de l'environnement, elle fait part de son projet personnel pour la découverte de la flore communale au travers d'une exposition. Les élus approuvent cette initiative.

Fin de la réunion à 22 h 30.

Prochain Conseil Municipal : 23.02.2023 à 20 h 00

Le Maire,

Christian GOGNY

